

AR Prefecture

063-216303099-20250524-20250524_03-DE
Reçu le 27/05/2025

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 24 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE, Guy CHAZOT

Absent (1) : Sandrine HAUTEVILLE

Procuration (1) : Sandrine HAUTEVILLE a donné procuration à Guy CHAZOT

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date convocation : 15/05/2025

3 ► REVALORISATION PRIX REPAS CANTINE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le prix du repas de cantine a été augmenté l'année dernière, à hauteur de 3,35 € le repas.

Messieurs les Maires d'Eglisolles et de Viverols ont décidé d'augmenter ce prix à 3,45 € à compter de la rentrée 2025-2026.

Après discussion, il est proposé de l'augmenter de 10 centimes, soit 3,45 € le repas, comme les deux autres communes du RPI.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ approuve d'augmenter le prix du repas de cantine à 3,45 € à compter de la rentrée scolaire 2025-2026.

↳ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

4 POUR
5 ABSTENTIONS
1 CONTRE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de Séance
Danièle HORTALA

Le Maire,
Michel ROCHE

